

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION N°D20230704\_06**

**CONVENTION POUR LA RÉHABILITATION ET L'ENTRETIEN D'UNE INSTALLATION  
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF À GISAY-LA-COUDRE**

**Date du Conseil Municipal :** 4 juillet 2023  
Date de convocation : 27 juin 2023

**Nombre de conseillers en exercice :** 57  
**Nombre de présents :** 32  
**Nombre de représentés par pouvoir :** 4  
**Nombre de votants :** 36  
**Nombre d'absents :** 21

L'an deux-mille-vingt-trois, le quatre juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELIN Jean-Michel, BAERT Olivier, BALMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BRARD Aurélia, CARPENTIER Corinne, COURTOUX Thomas, DOISNEL-MARYE Virginie, DORGERE François, DRIEUX Noël, FAUCHE Gérard, FUCHÉ Fabienne, GUERIN Jennifer, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PENAUX Mélanie, PEREIRA Héloïse, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, SAMAIN Viviane, TAVERNIER Sophie, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : BRONCQUART Marcel (à Bernard VANDOOREN), DUVOUX Dominique (à Marie-France MULOT), GOULLEY Martine (à Jean-Michel ADELIN), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER).

Absents et excusés : BACKX Olivier, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BERTRE Domicé, BLERIOT Damien, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, DESNOS François, DRAPPIER Michèle, FISCHER Jessica, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PATOUREAUX Laurette, PERDRIEL Christian, PICCOT Paul, RAFFRAY François, THIBOUT Véronique.

Secrétaire de séance : BRARD Aurélia.

**Le Conseil Municipal,**

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

**Vu :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
- Le rapport relatif aux travaux à réaliser sur l'installation d'assainissement non collectif des bâtiments situés 1 et 4 Place André Bordeau à Gisay-la-Coudre, édité le 3 février 2023 ;
- Le projet de convention pour la réhabilitation et l'entretien d'une installation d'assainissement non collectif ;
- La fiche financière prévisionnelle ;
- L'avis favorable de la commission logements ;

**Considérant :**

- Qu'il est nécessaire de réhabiliter l'installation d'assainissement non collectif des bâtiments situés 1 et 4 Place André Bordeau à Gisay-la-Coudre, désormais non fonctionnelle ;
- Qu'une étude a été réalisée par l'Intercom Bernay Terres de Normandie afin d'envisager l'installation d'une micro-station, pour un montant total hors subventions de 12 227,20 € TTC ;
- Que la participation communale prévisionnelle pour ce projet est de 5 327,20 € TTC, après déduction des aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental de l'Eure ;

**Décide :** à l'unanimité (36 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'approuver le projet de réhabilitation de l'installation d'assainissement non collectif des bâtiments situés 1 et 4 Place André Bordeau – Gisay-la-Coudre – 27330 MESNIL-EN-OUCHÉ ;
- D'autoriser M. le Maire à signer la convention de réhabilitation et d'entretien de l'installation d'assainissement non collectif des bâtiments avec l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.



Pour extrait certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.